



PANTHÉON SORBONNE
UNIVERSITÉ PARIS 1

2025

guide
de l'étu-
diant
et de
l'étu-
diant

BIEN

VENIR

L'UNIVERSITÉ

PARIS 1 PANTHÉON

SORBONNE

2026

Centre La Chapelle

Ouverture en janvier 2026!

Suivez l'actualité de l'ouverture du centre
et retrouvez les informations pratiques



Édito

Chères étudiantes, chers étudiants,

Vous vous apprêtez à débiter ou à poursuivre votre parcours universitaire au sein de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Soyez les bienvenus dans cette grande maison, riche d'histoire et de savoir.

Cette rentrée marque votre intégration au sein d'une institution d'exception, première université européenne en sciences humaines et sociales. Notre mission essentielle est de vous accompagner vers un épanouissement académique et personnel complet. Grâce à la diversité et à la qualité de nos enseignements et de notre recherche, vous disposerez des outils nécessaires pour exceller dans vos études tandis que la vie étudiante, dynamique et foisonnante, favorisera la construction de liens au sein de notre communauté et avec l'extérieur.

Portée par un réseau international d'universités présent sur les cinq continents, notre université propose des formations disciplinaires et pluridisciplinaires, de la licence au doctorat, en sciences humaines et arts, droit, science politique, économie et gestion.

Avec ses 45000 étudiants répartis sur vingt-six sites à Paris et en Île-de-France, organisés en dix unités de formation et de recherche (UFR), quatre instituts et dix écoles doctorales, Paris 1 Panthéon-Sorbonne offre des formations innovantes et professionnalisantes, enrichies d'expériences de terrain et d'opportunités de mobilité internationale.



Au-delà de sa vocation première qui est de transmettre des savoirs et des savoir-faire, notre université se veut également un lieu d'engagement citoyen, d'échanges et d'épanouissement. Ce guide recense l'ensemble des services qui vous sont proposés tout au long de votre parcours: documentation, santé, culture, sports, aides sociales...

Autant de ressources pour vous permettre de vivre une expérience universitaire riche, stimulante et formatrice.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une très belle année universitaire !

Christine Neau-Leduc,
Présidente de l'université
Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Les mots des vice-présidents étudiants

Chères étudiantes, chers étudiants,

Félicitations pour votre admission et bienvenue à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne !

Nous vous souhaitons de pleinement vous épanouir dans ce nouveau chapitre de votre parcours académique, en espérant que votre réussite soit le produit de votre curiosité intellectuelle et de votre engagement auprès de la communauté étudiante. Les précieux enseignements qui sont dispensés dans notre établissement, première université de sciences humaines et sociales de France, vous permettront de comprendre et critiquer les enjeux contemporains, toujours plus divers et complexes.

L'arrivée à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est synonyme d'émancipation personnelle et de découverte d'un nouveau monde : celui de la vie étudiante. Vos prochaines années seront l'occasion de rencontrer de nouvelles personnes, monter des projets communs et rejoindre de multiples associations toutes aussi vivantes que passionnantes. Si cet engagement ne doit pas empiéter sur votre cursus universitaire, il est important, voire vivement recommandé, de s'entourer de camarades durant les semestres à venir. Encore trop d'étudiantes et d'étudiants souffrent de solitude durant leur parcours de licence, fragilisant ainsi leur santé mentale et leur réussite académique.

En tant que vice-présidents étudiants, nous sommes aussi là pour vous orienter ou répondre à vos questions. N'hésitez pas à nous solliciter, nous saurons vous conseiller le bon interlocuteur, vous accompagner et vous soutenir dans vos différentes démarches et initiatives.

Avec tous nos vœux de réussite,

Rayan Harigui-Jaafra,
Vice-président étudiant
du conseil d'administration de l'université

Chères étudiantes, chers étudiants,

Entrer à l'université est synonyme de nouveaux projets. C'est un saut dans un nouveau temps de la vie, celui de la vie étudiante et de la jeunesse. Faire ses débuts à l'université peut être inquiétant, c'est la rencontre avec de nouvelles difficultés : gérer son administratif, être pour certains indépendant de son foyer familial ou équivalent... Mais arriver à Paris 1 c'est aussi découvrir un espace solidaire, où vous pourrez compter sur les personnels enseignants et les autres étudiants pour vous accompagner dans cette rentrée.

Être étudiant, en particulier dans une université de sciences humaines comme la nôtre, c'est se former aux enjeux contemporains. Nos formations nous offrent les clés de compréhension de notre société. Elles nous permettent de comprendre la place que nous avons en tant que jeunes, et donc de porter un discours émancipateur pour l'ensemble de la société, là où la haine et les idées réactionnaires progressent. Par les disciplines que nous apprenons, nous sommes en capacité d'interroger et de remettre en question les systèmes structurants le monde dans lequel nous vivons, et ainsi de repenser notre société. C'est ça la force de Paris 1, d'être un lieu de débat et de recherche. C'est aussi notre rôle en tant qu'étudiant de défendre cet espace et sa liberté académique, face à la destruction progressive des universités.

Ce rôle émancipateur de l'université passe également par une des forces de Paris 1 : la vie associative florissante. La fac c'est aussi un lieu où il est possible de s'engager, il y a une large offre d'associations sportives, culturelles, mais aussi politiques. L'engagement collectif est très formateur, il nous permet des rencontres, de confronter les notions et les regards appris dans les différentes disciplines de Paris 1, mais aussi de nous ressaisir de notre quotidien et ainsi de nous émanciper.

Bonne rentrée à toutes et à tous!

Lenna Guerrier,

Vice-présidente étudiante
du conseil académique de l'université

Les centres accueillant les L1

- 1 Centre Sorbonne**
17, rue de la Sorbonne
75005 Paris
- 2 Centre Panthéon**
12, place du Panthéon
75005 Paris
- 3 Campus Port-Royal
Centre Lourcine
Centre René-Cassin**
37, bd de Port-Royal
75013 Paris
- 4 Centre Pierre-Mendès-France
(ou centre PMF)**
90, rue de Tolbiac
75013 Paris
- 5 Centre Saint-Charles**
47, rue des Bergers
75015 Paris
- 6 Centre La Chapelle**
1, avenue de la Porte
de la Chapelle
75018 Paris

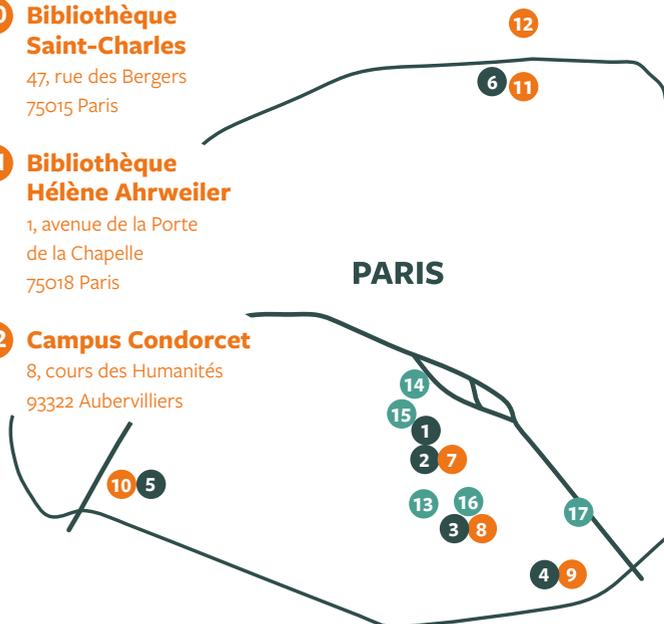


Les bibliothèques accessibles aux L1

- 7 Bibliothèque Cujas**
2, rue Cujas
75005 Paris
Bibliothèque Sainte-Geneviève
10, place du Panthéon
75005 Paris
Bibliothèque Sainte-Barbe
4, rue Valette
75005 Paris
- 8 Bibliothèque Jean-Claude Colliard**
37, bd de Port-Royal
75013 Paris
- 9 Bibliothèque Pierre-Mendès-France**
90, rue de Tolbiac
75013 Paris
- 10 Bibliothèque Saint-Charles**
47, rue des Bergers
75015 Paris
- 11 Bibliothèque Hélène Ahrweiler**
1, avenue de la Porte
de la Chapelle
75018 Paris
- 12 Campus Condorcet**
8, cours des Humanités
93322 Aubervilliers

Les restaurants universitaires (RU)

- 13 RU Mazet**
5, rue André Mazet
75006 Paris
- 14 RU Mabillon**
3, rue Mabillon
75006 Paris
- 15 RU Bullier**
39, av. Georges Bernanos
75005 Paris
- 16 RU Châtelet**
10, rue Jean Calvin
75005 Paris
- 17 RU La Barge du Crous**
Port de la gare
Quai François Mauriac
75013 Paris



Sommaire

- P. 3** Édito
- P. 4** Les mots des vice-présidents étudiants
 - P. 12** L'année universitaire
 - P. 13** Les diplômes nationaux
 - P. 14** Le cursus
 - P. 18** Le développement durable à l'université
 - P. 21** L'organisation
 - P. 23** Contacter sa scolarité
 - P. 24** Identifier les différents lieux d'enseignement
 - P. 27** Contacter un service
 - P. 30** S'inscrire
 - P. 32** Accéder aux services numériques
- P. 33** Développer ses compétences transversales
 - P. 35** La rentrée universitaire
 - P. 35** Pratiquer une activité physique et sportive
 - P. 36** Choisir ses cours de langue
- P. 37** Participer aux activités culturelles et associatives
 - P. 39** Les différences entre le lycée et l'université
 - P. 42** Se faire accompagner dans ses études
- P. 43** Accéder aux bibliothèques et aux ressources documentaires
 - P. 44** Construire son projet de poursuite d'études
- P. 45** Acquérir de l'expérience professionnelle
- P. 46** Prendre soin de sa santé
 - P. 47** Prendre soin de son alimentation
 - P. 48** Faire reconnaître sa situation de handicap
- P. 48** Trouver un logement adapté
- P. 49** Se faire aider financièrement
 - P. 50** Dispositif de signalement unique
 - P. 54** Lexique
- P. 60** Calendrier universitaire



COMPRENDRE L'UNIVERSITÉ

«Le fonctionnement de l'université est différent par rapport au lycée, en tant qu'étudiant on peut participer à la vie démocratique de Paris 1 Panthéon-Sorbonne dans différentes commissions ou instances.»

Kévin, L2 Droit

«J'ai découvert qu'il y a plein de services à l'université qui sont là pour nous aider et nous accompagner dans nos études, comme le Service de Santé étudiante (SSE) ou les chargés d'orientation du SCUIO (Service commun universitaire d'Information et d'Orientation).»

Camille, L3 Philosophie

LES CHIFFRES de L'UNIVERSITÉ

PRÉSIDENTE

1 présidente

15 vice-présidents
et vice-présidents délégués
dont 2 vice-présidents étudiants

STRUCTURE

3 grands domaines

- sciences économiques et de gestion, mathématiques et informatique
- arts et sciences humaines
- droit et science politique

10 écoles ou unités de formation
et de recherche (UFR)

4 instituts
IDUP, IEDES, ISST et IREST

26 sites ou centres
en Île-de-France

1 fondation universitaire

ÉTUDIANTS

+ de 45 000 étudiants

25% de boursiers
en formation initiale

2 200 doctorants

RESSOURCES

255 M€ de budget annuel

+ de 1 200 personnels
administratifs
et de bibliothèques

+ de 1 500 enseignants
et enseignants-chercheurs



Erasmus clés université

BIBLIOTHÈQUES

+ de 70 km linéaires
de rayonnage

2 bibliothèques
interuniversitaires:
Cujas et la Sorbonne (BIS)

1 service commun
de la **Documentation** avec
7 bibliothèques intégrées
et 25 associées



RECHERCHE

700 chercheurs hébergés

+ de 150 professeurs
invités

+ de 300 thèses
et habilitations
à diriger
des recherches
(HDR) soutenues
chaque année

10 écoles doctorales

INTERNATIONAL

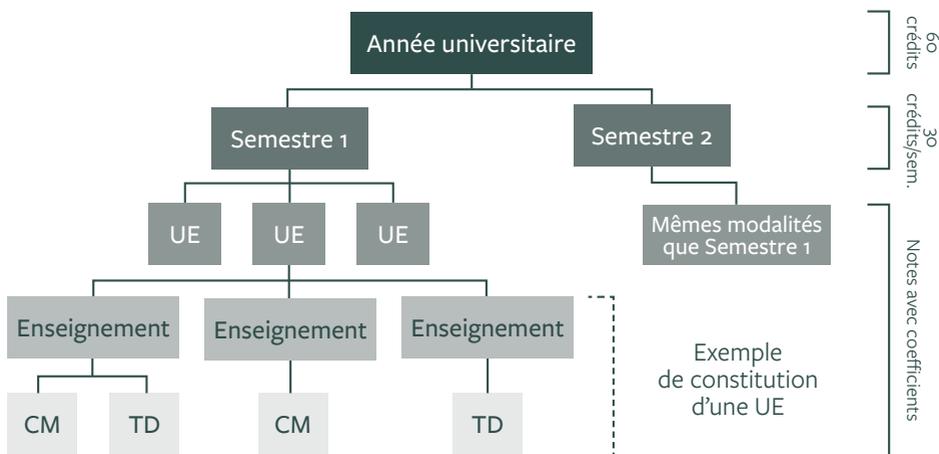
9 000 étudiants
internationaux

1 400 mobilités étudiantes
entrantes ou sortantes
en échange

158 partenaires Erasmus*
dans **29** pays

73 formations internationales
diplômantes

L'année universitaire



Une année universitaire est constituée de deux semestres.

Le premier semestre démarre au mois de septembre et se termine avec les examens de janvier ; le deuxième semestre commence en janvier et se finit avec les examens de mai.

Un semestre se compose de plusieurs unités d'enseignements (UE).

Une UE regroupe plusieurs enseignements, partagés en cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD).

Un semestre validé permet d'obtenir 30 crédits ECTS (*European Credits Transfer System*).



Les diplômes nationaux

		ECTS / Crédits	
+ 8	Doctorat	480	D
+ 5	Master 2	300	M
+ 4	Master 1	240	
+ 3	Licence 3	180	L
	Licence professionnelle		
+ 2	Licence 2		120
+ 1	Licence 1		60
Bac ou diplôme équivalent			

Les diplômes universitaires sont des diplômes nationaux délivrés au nom du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : à bac+3, la licence générale et la licence professionnelle ; à bac+5, le master ; à bac+8, le doctorat.

Ne pas confondre

Les DU (diplômes d'université) sont des diplômes d'établissement qui n'ont pas de caractère national. Chaque DU existe de manière unique dans les universités, ce qui permet d'ajuster l'offre de formation à des besoins économiques précis ou à un contexte local particulier. Ils ont des tarifs qui leur sont propres.

Retrouvez toute l'offre de formation de Paris 1 Panthéon-Sorbonne sur
► formations.pantheonsorbonne.fr



Le cursus

Principes généraux

Les principes généraux énoncés à titre d'information dans cette page nécessitent, pour les modalités propres à chaque diplôme, de se reporter aux règlements des études de la licence 1 concernée.

Validation

En licence, il faut obtenir une moyenne générale (avec les coefficients) d'au moins 10/20 pour valider son année. La validation de l'année peut être obtenue par compensation des matières, des UE et des semestres.

Si la L1 est validée, les étudiants ont un accès direct à la L2 de la même formation. L'inscription dans l'année supérieure s'effectue fin juin.

Si aucun des deux semestres de L1 n'est validé à la fin de la 2^e session d'examens, les étudiants sont dits «ajournés» et ont la possibilité de redoubler en se réinscrivant dès la fin de la session de seconde chance (rattrapages).

Si un seul des deux semestres de L1 est validé à la fin de la 2^e session d'examens, les étudiants ont la possibilité de s'inscrire simultanément en L1 pour les matières manquantes et en L2 de la même formation avec le statut d'AJAC (ajourné, autorisé à continuer).

Les résultats sont validés à la fin de chaque session d'examens par un jury composé des responsables de diplôme et d'année.

Compensation

La compensation n'est possible qu'en cas d'assiduité et de présence aux examens. L'absence à un examen ou plus de trois absences en TD entraîne une indication de «défaillance» sur le relevé de notes, qui bloque la possibilité de compensation. Les enseignements non validés peuvent être repassés aux examens de la deuxième chance (deuxième session).

Deuxième session ou «session de seconde chance» ou «session de rattrapage»

Un semestre d'une moyenne inférieure à 10/20 et qui n'a pas été compensé nécessite de repasser en session de seconde chance les matières des UE non validées dont la note est inférieure à 10/20. Pour les étudiants inscrits en licence uniquement, la note attribuée à la fin de l'année correspond à la meilleure des notes obtenues entre la première et la session de seconde chance.

Redoublement

Sont en principe autorisées 3 inscriptions consécutives en L1/L2 (soit un redoublement en L1 ou un redoublement en L2) et 2 inscriptions en L3 (soit un seul redoublement). Au-delà, toute inscription supplémentaire est soumise à une demande exceptionnelle et dérogatoire auprès des responsables pédagogiques/DEVE/VP.

Réorientation

Le service commun universitaire d'Information et d'Orientation (SCUIO) accompagne tous les étudiants dans leurs projets de réorientation. Les réorientations peuvent se faire pour changer de filière au deuxième semestre (en novembre sur eCandidat L1 et L2) ou pour changer de filière à la rentrée suivante (candidature sur Parcoursup en L1).

Séjour à l'étranger

Les programmes d'échanges permettent de partir à l'étranger durant un ou deux semestres pour étudier dans une université partenaire ou faire un stage. Les demandes se font l'année précédant la mobilité auprès de la direction des Relations internationales. Dans chaque UFR (unité de formation et de recherche), un enseignant est délégué aux relations internationales.

Césure

Le dispositif de césure permet d'interrompre temporairement une formation pour un projet d'études ou un projet professionnel (stage, bénévolat, service civique, création d'entreprise...) en France ou à l'étranger. La césure permet de conserver le statut étudiant. Les candidatures se font l'année précédant la césure auprès de la direction de l'UFR. Une césure par cycle (licence ou master) peut être autorisée.







Le développement durable à l'université

Depuis 2021, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a adopté une approche ambitieuse du développement durable et de la responsabilité sociétale et environnementale (DD&RSE). L'équipe politique en articulation avec l'équipe du DD de l'université coordonnent la mise en œuvre de cette stratégie avec les différentes parties prenantes impliquées à l'échelle de l'établissement. Ainsi, tout au long de l'année, il est proposé aux étudiantes et étudiants de contribuer, à titre individuel ou associatif, aux différentes actions de sensibilisation, de formation, de financements de projet et d'accompagnement de la transformation de l'établissement.

FOCUS

Le bonus «Cogite ta planète»

Il permet l'acquisition par la recherche, des connaissances et compétences relatives à l'impact des activités humaines sur l'environnement aux échelles planétaire et locale, aux enjeux de société et de gouvernance associés, ainsi qu'aux modalités du passage à l'action.

Les TEDs

À partir de rentrée 2025, les étudiants de 1^{re} année devront suivre un cycle de formation sur la transition écologique (TEDs). Les étudiants en doctorat pourront assister à une journée de formation aux enjeux de la transition.

Una Europa

Dès la rentrée 2025, l'université proposera un diplôme européen pluridisciplinaire, en anglais, de niveau licence dédié aux enjeux du DD. Le «*Joint Bachelor In Sustainability (BASUS)*», permettra notamment d'étudier dans trois grandes universités européennes et d'obtenir, au terme des trois années, un diplôme conjoint, à dimension internationale.

Les conférences

Depuis 2022, des conférences sur les séductions toxiques sont proposées à tous les étudiants de l'université grâce au financement de la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC). La 4^e édition aura lieu à partir d'octobre 2025.

L'atelier du carton

Il associe l'économie circulaire et l'esprit créatif, permet aux étudiants d'apprendre à travailler le carton pour créer leur propre meuble. Cet atelier bénéficie d'un financement CVEC.

Initiatives et financement CVEC

L'université encourage la participation active des étudiants à des initiatives concrètes en faveur du DD&RSE, et sont invités à proposer des projets innovants à la CVEC tout en bénéficiant de l'accompagnement de l'équipe du DD pour l'instruction de leur dossier.

Chaque année, en collaboration avec les associations étudiantes, l'université organise le «Mois du développement durable», offrant des conférences, ateliers et débats pour sensibiliser la communauté universitaire aux enjeux environnementaux et sociétaux.

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a adopté, lors de son conseil d'administration du 24 octobre 2024, un schéma DD&RSE pour la période 2024-2028. Ce plan vise à intégrer ces principes dans l'ensemble des activités de l'université en mobilisant toutes ses parties prenantes. Il repose sur plusieurs axes stratégiques: stratégie et gouvernance, réduction de l'empreinte carbone, intégration des enjeux environnementaux dans les formations et la recherche, ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de vie sur les campus. L'université affirme ainsi son engagement en faveur de la transition écologique et sociale et souhaite ancrer ces thématiques dans sa culture organisationnelle. Son ambition est de s'imposer comme une université de sciences humaines et sociales de premier plan sur les questions de DD&RSE, en les intégrant pleinement à ses missions et pratiques.

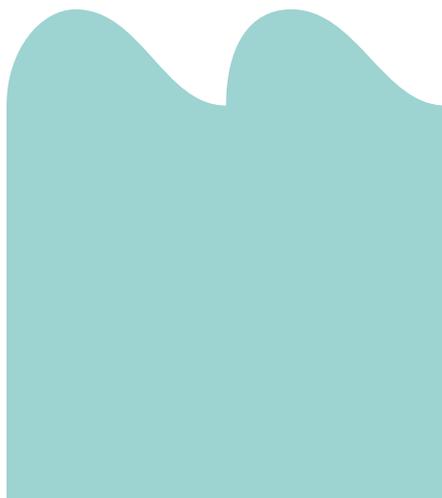
Le bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES): l'université a franchi une étape majeure en 2024 en réalisant un BEGES complet, couvrant l'ensemble de ses sites et activités. Ce bilan constitue désormais un outil structurant pour piloter la transition énergétique de son patrimoine immobilier.

N'hésitez pas à nous écrire pour nous faire part de vos initiatives DD&RSE.

[**developpement.durable@univ-paris1.fr**](mailto:developpement.durable@univ-paris1.fr)

Pour en savoir plus

- ▶ [**pantheonsorbonne.fr/universite/engagements/developpement-durable**](https://pantheonsorbonne.fr/universite/engagements/developpement-durable)
- ▶ [**intranet.pantheonsorbonne.fr/ent/intranet/developpement-durable**](https://intranet.pantheonsorbonne.fr/ent/intranet/developpement-durable)



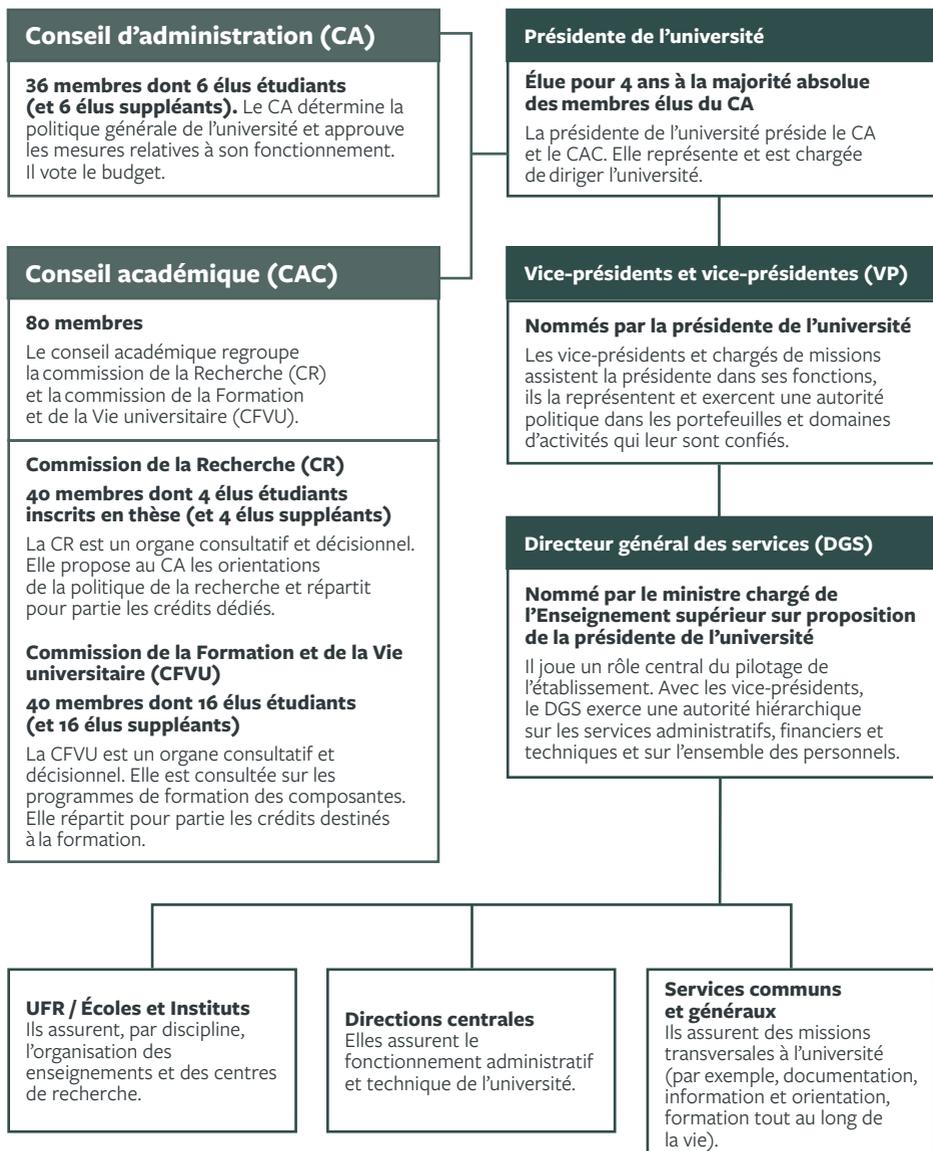


alexander wang

L'organisation



Schéma de l'organisation





PANTHÉON SORBONNE
UNIVERSITÉ PARIS 1

ÉCOUTEZ LA RECHERCHE AVEC

#1257

LE PODCAST



**Disponible sur toutes
les plateformes**

Partagez notre regard sur le monde,
retrouvez tous les numéros de la revue **#1257** en ligne sur

1257.panthéonsorbonne.fr

Contacter sa scolarité

Institut d'administration économique et sociale (EDS)

L1: licence1-2AES@univ-paris1.fr

Accueil au centre PMF, 8^e étage

École de droit de la Sorbonne (UFR 01)

L1, L2: l1l2droit.eds@univ-paris1.fr

Accueil au centre Lourcine

Doubles licences:

bilicencel1l2droit.eds@univ-paris1.fr

École d'économie de la Sorbonne (UFR 02)

L1, L2: licences1-2.ees@univ-paris1.fr

Accueil au centre PMF, 15^e étage

École de management de la Sorbonne (UFR 06)

L1: licence1-ems@univ-paris1.fr

Accueil au centre Sorbonne

Doubles licences:

double-licences-ems@univ-paris1.fr

École de science politique de la Sorbonne (UFR 11)

L1: L1scpo@univ-paris1.fr

L2: L2scpo@univ-paris1.fr

Accueil au centre Sorbonne, bureau F628

UFR de Mathématiques et informatique (UFR 27)

L1, L2: l1l2miashs@univ-paris1.fr

L3: l3miashs@univ-paris1.fr

Accueil au centre PMF, 14^e étage

École d'histoire de la Sorbonne (UFR 09)

L1, L2: h1st1@univ-paris1.fr

Accueil au centre PMF, 7^e étage

École d'histoire de l'art et d'archéologie de la Sorbonne (UFR 03)

L1, L2: art1@univ-paris1.fr

Accueil au centre PMF, 7^e étage

UFR de géographie (UFR 08)

L1, L2: geo1@univ-paris1.fr

Accueil au centre PMF, 7^e étage

UFR de philosophie (UFR 10)

L1, L2: philo1@univ-paris1.fr

Accueil au centre PMF, 7^e étage

Institut de démographie (IDUP) et département de sociologie (UFR 10)

L1: idup@univ-paris1.fr

Accueil au centre PMF, 18^e étage

École des arts de la Sorbonne (UFR 04)

L1, L2: scolart1et2@univ-paris1.fr

Accueil au centre Saint-Charles, 4^e étage

L1, L2, L3: cinema123@univ-paris1.fr

Accueil au centre Saint-Charles, 4^e étage

Identifier les différents lieux d'enseignement

Le centre Panthéon

Centre historique, dans le 5^e arrondissement, où se situe le siège de la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ainsi que de nombreuses directions (direction générale des services, ressources humaines, affaires juridiques et institutionnelles, etc.). Les enseignements dispensés sont principalement des cours de L3 et masters, notamment en droit, en économie, en AES. Une salle informatique est en accès libre. Les locaux sont partagés avec l'université Paris-Panthéon-Assas.

Le centre Sorbonne

Autre centre historique, dans le 5^e arrondissement, il accueille notamment le service de scolarité des L1 et L2 en gestion ainsi que les enseignements de L3 et masters en gestion, en histoire, en philosophie et en science politique. La bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (BIS) est accessible à partir de la L3. Les locaux sont partagés avec d'autres universités et le rectorat.

Le Campus Port-Royal

Le Campus Port-Royal, situé dans le 13^e arrondissement, regroupe les centres René-Cassin et Lourcine. Il accueille notamment les étudiants de L1 et L2 en droit et en science politique, certains services de scolarité de l'école de droit de la Sorbonne (secrétariat des L1 et L2, par exemple), des services administratifs d'enseignement et de recherche et une bibliothèque dédiée aux ouvrages juridiques.

Le centre Saint-Charles

Ce centre dédié à l'enseignement et à la recherche en arts, situé dans le 15^e arrondissement, accueille tous les étudiants inscrits en arts plastiques et en cinéma. On y trouve des salles d'ateliers, d'exposition. Il y a également une infirmerie, une bibliothèque, une cafétéria.

WIFI

Réseau Eduroam: saisir l'identifiant et le mot de passe de son compte Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Le centre La Chapelle (ouverture janvier 2026)

Début 2026, le centre La Chapelle de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, situé au cœur du 18^e arrondissement au sein du Campus Condorcet, accueillera ses premiers étudiants, enseignants et personnels administratifs ou de bibliothèque.

Retrouvez toutes les informations pratiques et les enseignements qui seront dispensés au centre La Chapelle



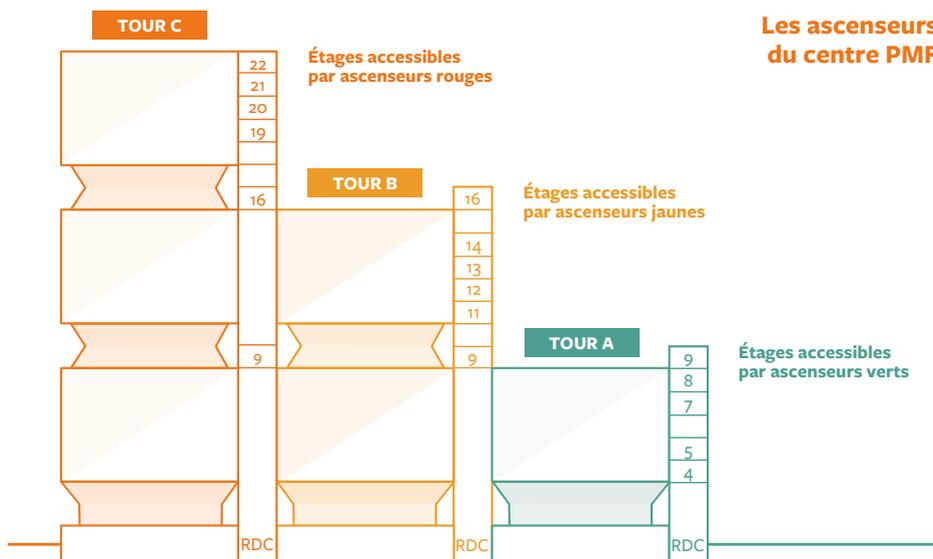
Le centre Pierre-Mendès-France (PMF)

Ce centre, qui se situe dans le 13^e arrondissement, accueille la majorité des enseignements de L1 et L2. On y trouve de nombreux services de scolarité (L1 et L2 en AES, histoire, histoire de l'art, philosophie, MIASHS, géographie, sciences sociales, langues, sports) et des services communs qui encadrent la vie des étudiants: inscriptions administratives au 11^e étage, bibliothèque au 5^e, orientation et insertion professionnelle au 9^e, assistantes sociales et service de santé au 8^e, salle informatique libre-service au 14^e. Il y a deux cafétérias, au rez-de-chaussée et au 9^e.



S'orienter dans le centre PMF

L'application Ownmap permet de s'orienter dans le bâtiment. Depuis de la rentrée 2024, cet outil vous aide dans vos déplacements au sein du centre. Salles, amphithéâtres et bureaux administratifs y sont recensés afin de vous aider au mieux dans votre quotidien.



Autres centres

De nombreux autres centres existent à Paris 1 Panthéon-Sorbonne, il y a plus d'une vingtaine d'implantations. Par exemple, l'Institut d'Art et d'Archéologie (centre Michelet) pour les L3 et masters, l'Institut de géogra-

phie, pour les L3 et masters de géographie, la Maison des sciences économiques pour les masters et doctorats en économie et en MIASHS, le centre Broca pour les formations en tourisme et la formation continue, etc.



Contacteur un service

INFORMATION, ORIENTATION, INSERTION PROFESSIONNELLE

SCUIO-BAIP Centre PMF, 9^e étage

Orientation:

scuio@univ-paris1.fr

Insertion professionnelle:

baip@univ-paris1.fr

INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET PÔLE BOURSES

Mise en paiement de la bourse Assiduité — Remboursements et exonération des droits d'inscription

Centre PMF: 11^e étage (ascenseurs jaunes)

inscriptions-administratives@univ-paris1.fr et

bourses@univ-paris1.fr

Assistance téléphonique: 01 71 25 11 37

CROUS

Assistants sociales

Centre PMF: 8^e étage (ascenseurs verts),

sur rendez-vous tous les matins (sauf le jeudi). Les prises de rendez-vous se font par courriel uniquement à l'adresse suivante:

social.pantheon@crous-paris.fr

SANTÉ

SSE (service de Santé étudiante)

Centre PMF: 8^e étage (ascenseurs verts)

sse@univ-paris1.fr

Centre Saint-Charles: Rez-de-chaussée

saint-charles.sse@u-paris.fr

HANDICAP

Relais Handicap

Centre PMF: 11^e étage (ascenseurs jaunes)

handi@univ-paris1.fr

BIBLIOTHÈQUES

SCD

► bibliotheques.panthonsorbonne.fr/liste-bibliotheques

SPORT

UEFAPS

Centre PMF: 8^e étage (ascenseurs verts)

uefaps@univ-paris1.fr

LANGUES

Département des langues

Centre PMF: 7^e étage (ascenseurs verts)

► langues.panthonsorbonne.fr

RELATIONS INTERNATIONALES

(direction Relations internationales)

Maison internationale,

58, bd Arago, 75013 Paris

► international.panthonsorbonne.fr

ACTIVITÉS CULTURELLES ET ASSOCIATIVES

Pôle Vie étudiante

Centre Panthéon:

Bureaux dans la cour d'honneur

01 44 07 77 64

pve@univ-paris1.fr

Centre PMF: 11^e étage (ascenseurs jaunes)



bienvenue
à
l'université
PASTELON
SORBONNE
L'entrée
2025



PASTELON
SORBONNE

RÉUSSIR SA RENTRÉE

«Il est important d'aller à tous les cours même lorsque l'on manque de motivation. Pour réussir, c'est la base et surtout d'avoir fait sa propre prise de notes.»

Clémence, M1 MEEF Histoire / Géographie

«Il faut regarder tout ce que l'université propose sur l'ENT et sur les EPI.»

Lou, L2 MIASHS

S'inscrire

Inscription administrative (IA)

L'inscription administrative se traduit par le paiement des droits d'inscription, par la délivrance d'un numéro d'étudiant, de la carte d'étudiant et des certificats de scolarité. À l'issue de cette inscription, vous êtes étudiante ou étudiant Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Pour la première inscription à l'université, l'inscription administrative s'effectue en ligne :

► primo.univ-paris1.fr/primo

Vous devez transmettre les pièces justificatives attendues afin que votre inscription soit validée et que votre carte d'étudiant puisse être éditée. Il faut s'acquitter au préalable de la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) de 105€ :

► cvec.etudiant.gouv.fr

CPGE

Pour les étudiants de 1^{re} année de CPGE inscrits en classe préparatoire dans un lycée ayant signé une convention avec l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, l'inscription administrative en cumulatif auprès de l'université nécessite de procéder à une pré-inscription avant le 15 octobre.

► pantheonsorbonne.fr/inscription/inscription-administrative

Inscription pédagogique (IP)

L'inscription pédagogique correspond aux choix des heures de travaux dirigés (TD) et des options. Elle se traduit par l'établissement du dossier web où figure l'emploi du temps personnalisé. Les étudiants de Licence doivent ouvrir un contrat pédagogique de réussite sur CONPERE via leur ENT afin de déclarer leur situation particulière de handicap, sportif de haut niveau ou artiste confirmé et solliciter des aménagements à discuter avec les directions des études de leur scolarité.

► conpere.univ-paris1.fr

L'inscription pédagogique se fait après les séances d'information de pré-rentree et nécessite, au préalable, d'avoir effectué l'inscription administrative. L'inscription pédagogique s'effectue en ligne sur IPWeb pour le choix des matières, des options et des horaires de TD.

Pour les horaires de TD de langue et de sport, dont les cours sont communs à plusieurs parcours, il y a deux plateformes spécifiques d'inscription avec des dates différentes de l'IPWeb: Reservalang et Reservasport.

Les inscriptions aux activités culturelles (théâtre, orchestre et chœur, etc.), au bonus expression écrite et orale, donnant lieu à bonification se font sur Reserva+.

Si vous avez des questions sur la procédure d'inscription pédagogique, contactez l'assistance téléphonique : 01 89 68 49 49.

Apprendre à apprendre en bande dessinée

La première année

Téléchargez la BD!



Une bande dessinée imaginée par et pour les étudiants

EPI

Retrouvez de nombreuses ressources pour vous aider à prendre vos marques en tant qu'étudiant en vous inscrivant à l'EPI « Apprendre à apprendre ».

Vous y trouverez des fiches, podcasts, vidéos, etc. sur:

- la gestion de son environnement et de ses émotions;
- les stratégies pour se mettre au travail et y rester;
- les stratégies et méthodes pour apprendre et retenir.

► [EPI ouvert en auto-inscription](#)



Accéder aux services numériques

Chaque étudiant dispose d'un compte unique de connexion, «Mon compte Paris 1», qui centralise l'ensemble de vos accès aux services numériques de l'université. L'identifiant est attribué lors de l'inscription administrative.

L'Environnement numérique de travail (ENT)

L'ENT est la plateforme numérique qui regroupe tous les outils indispensables à votre vie étudiante.

► ent.pantheonsorbonne.fr

En voici quelques-uns :

Webmail est la messagerie sur laquelle sont envoyées toutes les informations importantes pour la scolarité ; elle doit être consultée très régulièrement.

Les Inscriptions pédagogiques permettent de s'inscrire aux TD, en langues et sport.

Le Dossier étudiant permet de consulter le calendrier des examens, les notes et les résultats.

L'Annuaire permet de rechercher le courriel d'un étudiant ou d'un membre du personnel.

Mikado permet d'accéder aux ressources documentaires proposées par les bibliothèques de l'université.

Les Espaces pédagogiques interactifs (EPI) permettent de consulter les informations et de télécharger les documents que les enseignants mettent en ligne.

Ils permettent aussi d'effectuer les activités pédagogiques proposées par les enseignants (exercices interactifs, dépôts de devoirs, forums, etc.) et, le cas échéant, de suivre à distance les cours magistraux et séances de TD : Amphis virtuels (Panopto) et Classes virtuelles (Zoom ou BBB).

Wi-Fi

Tous les locaux de l'université disposent du réseau Wi-Fi (réseau «eduroam»). Dans l'ENT, recherchez «Wi-Fi», pour connaître les modalités de connexion.

Guide des services numériques

Un guide complet présente l'ensemble des services numériques proposés par l'université. Il est disponible en téléchargement au format PDF.

► ent.pantheonsorbonne.fr/gsn



Développer ses compétences transversales

Pix, culture numérique et informatique

Pix donne l'opportunité d'évaluer, de renforcer, et certifier ses compétences numériques.

Dans le cadre de la licence, l'université propose à tous les étudiants un accompagnement dédié pour se préparer à cette certification reconnue par l'État. Plusieurs modalités de préparation et de certification sont prévues afin de s'adapter au mieux aux parcours et aux rythmes de chacun.

► p1ps.fr/pix



Améliorer son expression écrite

La maîtrise de l'écrit est essentielle pour mettre en valeur vos connaissances et défendre vos idées. À Paris 1 Panthéon-Sorbonne, chaque composante (UFR, Institut...) déploie ses propres moyens de vous faire progresser dans ce domaine: espace numérique, TD facultatifs ou obligatoires, avec ou sans note à la clé. La plateforme écrit+ est accessible à tous pour s'entraîner en autonomie.

► p1ps.fr/expressionecrite



Expression orale

Ouverts à l'ensemble du public étudiant, et évalués par une note bonus, ces cours visent à se familiariser avec différents types de prise de parole en public en étudiant les spécificités de l'expression orale: gestion du temps de parole et du débit de la voix, posture, élocution, clarté.

Ils abordent les épreuves des concours d'éloquence (débat, plaidoirie, discours) et les exercices du cursus universitaire (exposé, soutenance).

Enfin, ils intègrent une approche plus personnelle grâce à des ateliers d'écriture et de poésie-performance.

► p1ps.fr/expressionorale



L'EPI «Maîtrise de l'oral» détaille les différents modules pour ceux et celles qui souhaitent s'exercer à l'oral en autonomie.

► p1ps.fr/epi-maitrisedeloral





La rentrée universitaire

La pré-rentrée et les inscriptions pédagogiques

Organisée avant le début des cours (début septembre), la pré-rentrée est consacrée aux réunions d'information par filière, aux rencontres avec les services de l'université et aux présentations des activités proposées tout au long de l'année. Ces journées favorisent les échanges entre les nouveaux étudiants et permettent de comprendre le déroulement de l'année universitaire.

Rentrée

Les cours (CM et certains TD) débutent la semaine du 15 septembre 2025. L'emploi du temps personnalisé est composé par chaque étudiant lors de son inscription pédagogique.

Pratiquer une activité physique et sportive

Le sport à l'université peut se pratiquer selon deux modalités chaque semestre: en formation qualifiante ou en formation personnelle (non évaluée). En formation qualifiante, de la licence au master 1, le sport peut permettre l'obtention d'un bonus. Il est également possible pour les étudiants de choisir le sport en enseignement dans certaines formations de licence. Plus de 60 activités sont proposées à tous gratuitement.

Le service des Sports propose des activités adaptées aux étudiants en situation de handicap. Se renseigner:



Dans le souci de concilier études et carrière sportive, l'université propose aux étudiants sportifs de haut niveau et aux étudiants de bon niveau régional et national des aménagements dans l'organisation et le déroulement de leurs études.

Toute inscription se fait sur l'application Réservasport.

Association sportive

► ent.univ-paris1.fr/reservasport

Participer à des compétitions et des tournois interuniversitaires, c'est possible en s'inscrivant à l'association sportive de l'université (AS). Des séjours sportifs vous sont aussi proposés.

► association-sportive.panthéonsorbonne.fr/
association-sportive-paris-1-compétitions

Choisir ses cours de langue

Les TD de langue sont mutualisés au sein de l'université et gérés par le Département des langues (DDL), situé au centre PMF (bureaux A701 et A702, 7^e étage). Les TD de langue sont enseignés par niveaux, du niveau 1 (débutant A1 selon le CECRL) au niveau 6 avancé (C2 selon le CECRL).

Attention, ces TD ne concernent pas les étudiants de l'EDS (dont l'IED) et de l'EMS. Les inscriptions aux enseignements d'anglais ou d'espagnol juridique et d'anglais de gestion, ainsi qu'aux TPLE de langue, se font auprès de votre UFR.

Le DDL propose un choix de 11 langues vivantes et 3 langues anciennes. Pour les étudiants étrangers, des cours de français langue étrangère (FLE) sont proposés. Toutes les actualités sont disponibles sur notre site internet:

► langues.pantheonsorbonne.fr

Les informations relatives à la scolarité sont disponibles sur notre page intranet:

► intranet.pantheonsorbonne.fr/ent/intranet/departement-des-langues-intranet/presentation-ddl



Inscriptions en TD obligatoires

Pour vous inscrire en TD de langue par niveau, vous devez vous connecter via ReservaLang.

► rlang.univ-paris1.fr

ATTENTION

Inscriptions par courriel uniquement

ANGLAIS N1 : inscriptionanglaisniveau1.ddl@univ-paris1.fr / **FLE N1** : inscriptionfleniveau1.ddl@univ-paris1.fr / **FLE N2** : inscriptionfleviveau2.ddl@univ-paris1.fr

Tests de niveau

Pour connaître votre niveau de langue, vous pouvez passer un test de niveau élaboré par vos enseignants. Plusieurs langues sont proposées et le résultat du test vous permettra de mieux orienter votre choix d'inscription.

► intranet.pantheonsorbonne.fr/ent/intranet/departements/ddl/tests-de-niveau

Inscriptions en bonus ou comme auditeur / auditrice libre

L'inscription à un TD de langue en bonus n'est possible que sur les places vacantes après inscription des étudiants sur leurs TD de langue obligatoires (LV1, option LV2 ou langue ancienne). Pour ce faire, vous devez contacter directement les enseignants. Pour connaître les courriels des enseignants, connectez-vous sur l'annuaire qui se trouve dans votre ENT, puis saisissez le prénom et le nom de l'enseignant concerné. Pour toutes autres demandes par courriel:

► scol.ddl@univ-paris1.fr

Le Département des langues propose également la préparation aux certificats TOEIC et TOEFL.

Il faut pour cela contacter directement le secrétariat du Département des langues.

► toEIC.ddl@univ-paris1.fr

Participer aux activités culturelles et associatives

La participation aux activités culturelles et associatives peut se faire selon différentes modalités :

- En s'inscrivant aux activités culturelles proposées par le service de la vie étudiante : ateliers théâtre, orchestre et chœur, théâtre d'improvisation en anglais, atelier d'écriture, atelier radio... Certains de ces ateliers peuvent donner lieu à une bonification. Renseignements et inscriptions auprès du pôle Vie étudiante :

pve@univ-paris1.fr

- En bénéficiant de tarifs préférentiels : Les étudiants peuvent obtenir des places de spectacle à des tarifs préférentiels, notamment auprès de la billetterie du Crous ou du kiosque jeunes de la ville de Paris (Kiosque Jeunes Canopée - 10, passage de la Canopée 75001 Paris).

- En participant aux activités associatives existantes ou en initiant de nouveaux projets, les associations étudiantes sont nombreuses, dynamiques et variées : associations de diplômés, d'engagement citoyen, de solidarité, de débats, de promotion de la culture, de sport, d'échanges internationaux, etc. Une liste des associations est disponible sur le site du pôle Vie étudiante. Pour être reconnues ou domiciliées à l'université, les associations doivent se faire connaître au pôle Vie étudiante et déposer une demande conforme à la charte.

Des subventions peuvent être accordées à des projets étudiants dans le cadre du FSDIE (Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes). Les projets cofinancés concernent notamment les domaines de la culture et des arts, de la culture scientifique, de l'animation de campus, des manifestations sportives, des actions humanitaires et de solidarité.

► intranet.pantheonsorbonne.fr/ent/intranet/services-centraux/vie-etudiante

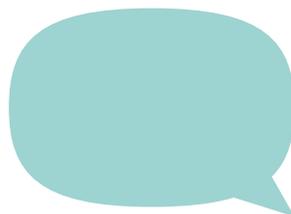


BONUS

La reconnaissance de l'engagement étudiant par un bonus : l'engagement étudiant dans la vie associative, sociale ou professionnelle peut apporter un bonus (jusqu'à + 0,5 points dans la moyenne générale du second semestre).

Renseignements auprès du pôle Vie étudiante : engagement@univ-paris1.fr et sur le web :

► pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante/engagement-etudiant





PANTHÉON SORBONNE
UNIVERSITÉ PARIS 1

À RÈGLES ÉGALES

QUELLES QUE SOIENT VOS RAISONS

**OUBLI, URGENCE
OU DÉPANNAGE?
TROUVEZ CE DONT
VOUS AVEZ BESOIN**

**DISTRIBUTEUR
DE PROTECTIONS
PÉRIODIQUES**

 **Région
île de France**

 **cvec**
Contribution Vie Étudiante
et de Campus



Les différences entre le lycée et l'université

Lycée	Université
Le programme	
Programme national officiel	Programme propre à chaque université Bibliographie proposée par chaque enseignant et lecture en autonomie
Sport obligatoire (dans les programmes)	Sport non obligatoire mais activités sportives disponibles sur inscription
Les fournitures	
Liste (par discipline et parfois par enseignant)	Pas de liste
Livres à acheter ou à récupérer auprès de l'établissement	Pas de liste à acheter ou à lire obligatoirement, ce sont des suggestions de lecture. Les ouvrages sont souvent disponibles en BU
Organisation de l'établissement	
Établissement d'un millier d'élèves maximum	Établissement de plusieurs milliers d'étudiants
Surveillants et vie scolaire	Pas de surveillant, un secrétariat par composante
Cantine au sein de l'établissement (ou self)	Divers lieux de restauration dans et en dehors de l'établissement
Organisation des études	
Trimestre et contrôle continu uniquement	Semestre (12 semaines de cours) + révisions + partiels. Contrôle continu (TD) ou contrôle terminal (CM) selon les cours
Cours en groupe classe ou demi-groupe	Cours en CM (centaine(s) d'étudiants) ou en TD (jusqu'à 40 étudiants)
Emploi du temps fixe à l'année	Emploi du temps par semestre
Peu d'heures de permanences sur une semaine	Emploi du temps à trous
Absences à faire justifier par les parents	Absences (TD) à justifier par un certificat médical et pas de carnet de correspondance

MOOC



Ce tableau est inspiré du MOOC *Projet Fac: les recettes pour réussir en sciences humaines* édité par l'université Jean-Moulin Lyon 3



bien vivre ses études

«Être assidu et régulier dans sa formation académique est essentiel. Mais, il est également important de savoir lâcher prise et découvrir des nouvelles activités, notamment à travers les nombreuses activités culturelles et sportives proposées par l'université.»

Caroline, M1 Économie internationale et environnement

«Ne pas hésiter à aller voir les tuteurs afin d'avoir de l'aide sur la méthode de travail pour être plus efficace dans ses recherches, ses prises de notes et la manière de rédiger.»

Clémence, M1 MEEF Histoire / Géographie

«Fréquenter la BU permet d'avoir un rythme de travail régulier et aussi d'approfondir ses cours.»

Clarysse, L3 Double licence Histoire / Histoire de l'art et archéologie

Se faire accompagner dans ses études

Directions des études

Les directions des études au sein des composantes constituent une interface de dialogue et d'accompagnement de l'étudiant au cours de sa licence. Elles correspondent à un collectif d'enseignants qui sont en interaction directe avec les étudiants et qui ont pour mission, avec le support des équipes pédagogiques, d'identifier des étudiants en difficulté ou aux besoins spécifiques, et de les diriger vers des dispositifs d'accompagnement pour renforcer la réussite en licence et accompagner l'orientation ou la réorientation de l'étudiant s'il le souhaite. Ils sont un interlocuteur privilégié pour les étudiants et les conseillent dans le déroulement de leur scolarité*.

En licence d'économie, de sciences sociales et d'AES, des dispositifs d'accompagnements spécifiques et obligatoires s'adressent aux étudiants admis sur Parcoursup en «oui, si». Dans ce cadre, la direction de la composante et les directions des études sont des interlocuteurs privilégiés. Pour contacter les directions des études, se rapprocher de la scolarité de la L1.

Tutorat

Le tutorat est un dispositif d'aide aux étudiants de première et deuxième année de licence. Les tuteurs ont pour principales fonctions d'expliquer à nouveau des points particuliers vus en cours et que les étudiants auraient mal compris, de les encadrer dans la réalisation des travaux demandés par les enseignants, de proposer des conseils pour améliorer leurs méthodes de travail.

Les tuteurs sont des étudiants en L3, master ou doctorat. Chaque tuteur a généralement un «profil académique» clairement précisé indiquant dans quel domaine il est le mieux à même d'aider les étudiants.

Les informations sur les horaires et lieux de permanences sont disponibles auprès des secrétariats de scolarité des L1 et L2.

** Extraits du règlement des études, adopté par la CFVU du 15 octobre 2024*



Accéder aux bibliothèques et aux ressources documentaires

Vous trouverez en bibliothèque un choix adapté d'ouvrages et de revues selon votre niveau d'études et votre discipline. Votre inscription dans les bibliothèques de l'université est automatique. Vous pouvez profiter des services et de la documentation dès votre arrivée. La liste des bibliothèques, ainsi que leurs actualités, horaires et conditions d'accès sont consultables sur le site de l'université:

► bibliotheques.pantheonsorbonne.fr

Nos services sur place

Prêt de documents et d'objets, formation à la recherche documentaire et d'aide à la réussite, renseignement bibliographique, réservation de salles de groupe, ordinateurs, impression, photocopie et scan.

Pour accéder aux bibliothèques Jean-Claude-Colliard et Pierre-Mendès-France, il est impératif de se munir de sa carte étudiante physique.

Découvrez le programme de formation

► bibliotheques.pantheonsorbonne.fr/formation



Nos ressources sur place et à distance

Vous pouvez aussi accéder via l'ENT (Environnement numérique de travail) à une offre de ressources en ligne: livres électroniques, revues, articles, ouvrages de référence et bases de données.

Dans le **catalogue Mikado**: trouvez dans quelle bibliothèque se situent les documents et s'ils sont disponibles, sur place ou en ligne.

Dans **Domino**: accédez à la liste des bases en ligne, accessibles sur place et à distance.



Construire son projet de poursuite d'études

Information et orientation

Pour toute question relative aux candidatures en licence et en master, sur les possibilités de passerelles vers d'autres formations, sur les modalités de réorientation, sur la césure, pour des jobs ou pour des stages, etc.

Des chargés d'orientation et d'insertion professionnelle accueillent, informent, conseillent et accompagnent tous les étudiants en salle C901 au 9^e étage du centre PMF (accueil sans rendez-vous, entretien personnalisé, relecture CV et lettre de motivation, dossiers documentaires, ateliers d'information, etc.).

Le service d'information et d'orientation met à votre disposition des outils informatiques afin de vous permettre de construire votre projet de formation :

► IJBOX

permet d'accéder à toutes les ressources, services et outils du CIDJ. La connexion à cette plateforme unique se fait *via* vos identifiants ENT en sélectionnant «Paris 1» en bas de page.

► Parcouréo

Cette solution web permet aux étudiants de s'orienter vers un parcours professionnel approprié à leur profil. Le Dico des métiers (inclus dans Parcouréo) fournit les informations nécessaires sur plus de 1000 métiers afin de faciliter le choix. Avec ces données, les étudiants peuvent élaborer aisément un projet professionnel.

► Le Portefeuille d'Expérience et de Compétence (PEC)

Cette plateforme est dédiée à l'identification, la formalisation et la mobilisation de vos expériences et de vos compétences.

Afin de vous créer un accès à Parcouréo ou au PEC, il est obligatoire de vous entretenir avec un professionnel du SCUIO.

Orientation et réorientation

La réorientation

Elle peut s'effectuer lors de deux périodes distinctes, soit celle dite «semestrielle» soit celle de fin d'année. En effet, il est possible de se réorienter vers une autre filière à Paris 1 Panthéon-Sorbonne ou dans un autre établissement d'enseignement supérieur pour le deuxième semestre. Il convient de déposer des dossiers de candidatures au mois de novembre sur les plateformes dédiées des universités. La réorientation de fin d'année *via* Parcoursup permet d'intégrer une autre filière à la rentrée de septembre sous réserve d'acceptation de la candidature. Le service d'orientation propose des ateliers et webinaires (programme sur reseau.pro.univ-paris1.fr) afin d'accompagner les étudiants dans leur construction de projet de formation.

Admission en master

Les étudiants sont sélectionnés à l'entrée en première année de master. Les recrutements se font en général au regard du dossier académique et du projet professionnel et/ou de recherche, puis d'un entretien et/ou parfois des épreuves écrites.

Le site monmaster.gouv.fr recense toutes les mentions de diplômés nationaux de

masters et fournit de nombreuses indications pour chaque mention (capacités d'accueil, dates de recrutement, modalités de candidatures, etc.).

Cette plateforme permet de candidater directement aux différentes mentions de Master 1 de l'ensemble des universités françaises.

► monmaster.gouv.fr

Acquérir de l'expérience professionnelle

Le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) accompagne les étudiants toute l'année dans leur démarche de candidatures pour un stage, un job ou un emploi: aide à la formulation du projet, aide à la rédaction du CV et des lettres de motivation, préparation aux entretiens, par exemple.

► pantheonsorbonne.fr/formation/insertion-professionnelle



Faire un stage

Le stage, réalisé en France ou à l'étranger, est une période de mise en situation professionnelle en lien avec la formation suivie. Il est obligatoire dans certains parcours, optionnel dans d'autres et souvent rendu possible à la demande de l'étudiant. Dans tous les cas, il est contractualisé par une convention de stage et est généralement accompagné d'un suivi pédagogique.

La convention de stage est obligatoire et établie par l'étudiant à partir de l'application Stage dans l'ENT.

Valoriser un engagement associatif, citoyen, des jobs étudiants

Les offres de stages sont peu nombreuses et ne sont pas toujours adaptées pour les étudiants en L1 ou L2. Il est pertinent de privilégier un engagement associatif, un engagement citoyen ou un job étudiant.

Dans l'année, plusieurs *job dating* sont organisés par le BAIP.

L'université vous propose une plateforme Réseau Pro sur laquelle vous trouverez des offres de stages et d'emplois mais aussi de l'actualité sur les salons, l'alternance, des conseils et l'inscription à tous les événements du service (conférences sur les fondamentaux du CV, de la lettre de motivation et de l'entretien, rencontre avec des professionnels, ateliers méthodologiques, etc.)

► reseau.pro.univ-paris1.fr

Prendre soin de sa santé

Au sein de l'université

Une visite médicale obligatoire est organisée pour tous les étudiants inscrits pour la première fois à l'université.

Un certificat de non-contre-indication à la pratique sportive peut être délivré après une visite médicale pour les sports pratiqués à l'université (hors compétition) dans le cadre du service des Sports (UEFAPS). Le service de Santé étudiante (SSE) et le Relais handicap accompagnent dans leurs études, les étudiants ayant une reconnaissance d'un handicap.

Des psychologues reçoivent sur rendez-vous. Les étudiants peuvent au cours d'entretiens (ponctuels ou pouvant se poursuivre dans la durée) aborder leurs difficultés personnelles.

Les rendez-vous se prennent sur

► appfine.fr



Les centres de santé de la Mairie de Paris

De nombreux étudiants expriment leur difficulté à se soigner, notamment pour des raisons de budget. Les centres de santé de la mairie de Paris permettent de bénéficier de consultations médicales, en médecine générale et sur certaines spécialités (dentaire, soins infirmiers et paramédicaux).

Ces centres pratiquent le tiers payant: il ne reste à régler que la part non prise en charge par la sécurité sociale.

Les rendez-vous se prennent sur

► doctolib.fr

La fondation des étudiants de France

Elle a pour mission essentielle de permettre à de jeunes malades de bénéficier de soins médicaux tout en leur donnant la possibilité de poursuivre efficacement leurs études universitaires.

► fsef.net

Nightline

Partenaire de l'université, il constitue le seul service d'écoute français entièrement dédié aux étudiants. Ses bénévoles, également étudiants, proposent un cadre bienveillant pour libérer la parole des jeunes dans la confidentialité de l'anonymat. Tous les jours de 21 h à 2h30 du matin 01 88 32 12 32.

Fil Santé Jeunes

Dispositif d'écoute, d'information et d'orientation des jeunes dans les domaines de la santé physique, psychologique et sociale.

Du lundi au dimanche de 9h à 23h
08 00 23 52 36 (appel et service gratuit, depuis un téléphone fixe ou mobile)
01 44 93 30 74 (depuis un téléphone mobile, au prix d'un appel local).

► filsantejeunes.com

Suicide Écoute

Ligne d'écoute consacrée aux personnes confrontées à des idées suicidaires. Cette permanence d'écoute téléphonique est anonyme, apolitique et aconfessionnelle et est disponible 24h sur 24, 7 jours sur 7 au 01 45 39 40 00

► suicide-ecoute.fr

Santé Psy Étudiant

Santé Psy Étudiant est une plateforme nationale d'accompagnement psychologique pour les étudiants. Avec près de 1300 psychologues volontaires déjà recensés, elle permet aux étudiants qui en ressentent le besoin de bénéficier d'une prise en charge psychologique sans frais.

► santepsy.etudiant.gouv.fr

Prendre soin de son alimentation

Pour se restaurer et faire une pause, des cafétérias et des restaurants universitaires sont accessibles depuis la plupart des centres de l'université. Certains restaurants universitaires sont ouverts aussi le soir et/ou le week-end. Tous les horaires d'ouverture sont disponibles sur le site du Crous dans la rubrique «Restauration» et sur l'application Crous Mobile.

Le téléphone mobile et/ou la carte étudiante peut servir de moyens de paiement. Il suffit d'activer son compte Izly puis de le créditer via le site ou l'application mobile Izly. Certaines caisses du Crous offrent la possibilité de recharger son compte Izly en espèce.

► izly.fr



Faire reconnaître sa situation de handicap

Le pôle Vie étudiante accueille et accompagne l'étudiant en situation de handicap dans la mise en place d'aménagements pour ses études et examens.

Cet accueil a pour objectif de recevoir les étudiants individuellement, de les informer

et de les aider dans leurs démarches auprès des différents services de l'université, mais aussi de trouver avec eux les réponses les mieux adaptées à leur situation.

Pour tout renseignement:

► handi@univ-paris1.fr

Trouver un logement adapté

Le Crous de Paris propose des logements individuels ou en colocation dans plus de 70 résidences universitaires publiques. Les critères d'admission et la carte des logements sont disponibles sur le site du Crous de Paris.

Près d'une centaine de foyers met à disposition des logements temporaires meublés aux personnes âgées de 18 à 30 ans, salariés, stagiaires, apprentis, en formation ou en recherche d'emploi. La liste des foyers de jeunes travailleurs est disponible sur le site de la mairie de Paris.

pantheonsorbonne.studapart.com/fr donne accès à de nombreux logements de propriétaires privés, résidences étudiantes et agences immobilières en fonction des différentes implantations de l'université.

Aides au logement

Pour aider à payer le loyer et les charges, les aides au logement (APL, ALS) sont versées par la Caisse d'allocations familiales (CAF). D'autres dispositifs permettent d'apporter un soutien financier, par exemple, la garantie Visale pour une caution locative gratuite.

Partenariat AFEV

L'université s'associe à l'association AFEV pour proposer aux étudiants de Paris 1 Panthéon-Sorbonne d'intégrer les colocations à Projets Solidaires Kaps permettant à des jeunes de moins de 30 ans (étudiants, jeunes actifs ou en Service Civique) de vivre dans une colocation à loyer modéré au cœur d'un quartier populaire.

Pour plus d'informations

► afev.org/actions/colocation-solidaire

Se faire aider financièrement

En cas de difficultés financières temporaires qui peuvent avoir une origine d'ordre familial ou social, n'hésitez pas à prendre contact avec le pôle Vie étudiante en envoyant un courriel à fsdie-social@univ-paris1.fr afin de faire un point sur votre situation avec le travailleur social et éventuellement faire une demande d'aide financière.

Accompagnement social du Crous

Les assistants sociaux du Crous accueillent et écoutent les étudiants dans leurs difficultés (personnelle, médicale, familiale, financière, etc.) et aident à trouver des solutions adaptées aux besoins. Ils informent sur les formalités concernant la vie étudiante (budget, bourse, logement, législation sociale, accès aux droits, prestations, travail) et instruisent les demandes de bourses sur critères sociaux et d'aides spécifiques.

Bourse sur critères sociaux du Crous

La demande de bourse sur critères sociaux est effectuée chaque année par voie électronique l'année précédant l'année universitaire, dès le 15 janvier, en se connectant à :

► messervices.etudiant.gouv.fr

Le maintien de la bourse sur critères sociaux est soumis à des conditions, notamment d'assiduité et de présence aux examens.

Remboursement des droits universitaires

Les étudiants boursiers ayant réglé les droits d'inscription doivent constituer un dossier de demande de remboursement auprès du service des Inscriptions administratives, dès réception de la notification définitive de bourse.

Contact: bourses@univ-paris1.fr

Autres aides financières (liste non exhaustive)

Aide sociale d'urgence

Pour répondre à des situations particulières, notamment de détresse financière ou d'indépendance financière avérée vis-à-vis de la famille. Ces dossiers sont instruits par la chargée des affaires sociales de la DEVE et les assistantes sociales du CROUS (voir p.27).

Prêt étudiant garanti par l'État

Le prêt étudiant est ouvert à l'ensemble des étudiants sans conditions de ressources et sans caution parentale ou d'un tiers. Avec la possibilité de rembourser leur emprunt de manière différée. Le dispositif concerne actuellement: la Société générale, le Crédit Mutuel, le CIC, les Banques populaires et les Caisses d'épargne du groupe BPCE.

Aides proposées par la Région Île-de-France

Carte Imagine R pour les transports en commun, aide pour une complémentaire santé, bourse au mérite, etc.

Plus d'informations sur

► pantheonsorbonne.fr/aides

Dispositif de signalement unique

L'université s'engage contre les violences sexistes et sexuelles, les harcèlements, les discriminations, les agressions et les risques psychosociaux intervenant dans le cadre universitaire.

Elle met ainsi à disposition de toute étudiante ou de tout étudiant – victime ou témoin – **UN DISPOSITIF DE SIGNALEMENT UNIQUE ACCESSIBLE DEPUIS LA PAGE D'ACCUEIL DE PANTHEON-SORBONNE.FR**

Ce dispositif s'inscrit dans la politique de prévention de l'université et vise à :

- **ÉVITER LA SURVENANCE DE TELLES SITUATIONS;**
- **PERMETTRE UNE INTERVENTION** de l'établissement dans les meilleurs délais afin de ne pas laisser perdurer, voire s'aggraver une de ces situations;
- **OFFRIR, AU BESOIN, UNE PRISE EN CHARGE** de la souffrance occasionnée.

Les signalements sont adressés à une cellule d'écoute au sein de l'université. Ils demeurent totalement confidentiels, à chaque étape de la procédure, et font l'objet d'un traitement individualisé afin de recueillir la parole de la victime ou du témoin et de lui proposer un accompagnement adapté.

Si vous en ressentez le besoin, vous pouvez également contacter France Victimes, sept jours sur sept, au numéro national d'aide aux victimes: 116 006. En cas d'urgence, nous vous invitons à appeler les numéros suivants: 15 (SAMU), 17 (Police secours), 112 (urgence europe).

Se protéger du cyberharcèlement

Le harcèlement par internet, sur les réseaux sociaux ou en utilisant des applications de messagerie instantanée est appelé cyberharcèlement. Il s'agit d'un délit. Si vous êtes victime d'un harcèlement en ligne, vous pouvez signaler les faits à la police ou à la gendarmerie et demander la suppression des contenus illicites. Vous pouvez également déposer plainte contre l'auteur du cyberharcèlement et/ou contre l'hébergeur internet.

Pour poser vos questions de façon anonyme et confidentielle sur le harcèlement en ligne (cyberharcèlement), vous pouvez appeler le numéro national pour les victimes de violences numériques au 3018 (appel gratuit 7 jours sur 7, de 9h à 23h).



PANTHÉON SORBONNE
UNIVERSITÉ PARIS 1

**VIOLENCES SEXISTES ——— ET SEXUELLES
HARCÈLEMENTS ——— DISCRIMINATIONS
AGRESSIONS — RISQUES PSYCHOSOCIAUX**

**VICTIMES OU TÉMOINS
SIGNA-
LEZ**



**PLATEFORME ACCESSIBLE
À TOUTES ET À TOUS**

**TOUS LES SIGNALEMENTS SONT CONFIDENTIELS
VOUS SEREZ CONTACTÉS DANS LES 72 H**



Maîtriser Le vocabulaire

«Le langage universitaire possède beaucoup d'abréviations, le guide m'a permis de comprendre de quoi on parlait.»

Jonathan, L2 Gestion

Lexique

À propos des cours

Amphi

Salle de cours de grande dimension pouvant accueillir plusieurs dizaines ou centaines d'étudiants. Il est généralement utilisé pour les cours magistraux ou les conférences.

CM

Cours magistral, le plus souvent en amphi. Ce sont les cours où sont transmis les connaissances disciplinaires, les éléments théoriques indispensables à connaître dans son domaine. Ils font l'objet d'une évaluation en fin de semestre.

TD

Travaux dirigés. Les TD permettent un travail plus individualisé qu'en CM, au sein d'un groupe plus restreint. On y aborde généralement des aspects plus méthodologiques. L'assiduité y est obligatoire et fait l'objet d'un contrôle continu.

Tutorat

Soutien, individuel ou collectif, portant sur une matière ou sur la méthode de travail, apporté aux étudiants de licence par des étudiants en années supérieures.

MOOC

Certaines définitions sont issues du MOOC

Projet Fac: les recettes pour réussir en Sciences Humaines édité par l'université Jean Moulin Lyon 3

À propos des évaluations et des notes

AJAC

Ajourné, autorisé à composer. Les étudiants n'ayant validé qu'un seul des deux semestres peuvent s'inscrire l'année suivante, par exemple, en L1 et L2 simultanément.

Contrôle continu

Mode d'évaluation des connaissances qui a lieu tout au long du semestre. La note finale est une moyenne des notes obtenues par l'étudiant à l'oral et/ou à l'écrit au cours du semestre (le plus souvent dans le cadre d'un TD).

Contrôle terminal ou examen terminal

Mode d'évaluation des connaissances qui se déroule lors des examens de fin de semestre. Pour les étudiants qui ne peuvent être soumis au contrôle continu (étudiants salariés, compétition sportive de haut niveau, maladie...), il s'agira de leur seul mode d'évaluation. Les étudiants dans cette situation doivent fournir au secrétariat de leur section un document justificatif; ils seront dispensés d'assistance obligatoire aux TD et de contrôle continu.

Mention

Donne une indication sur le niveau de réussite à un diplôme ou à une année en se basant sur la moyenne obtenue.

DEF

Défaillant sur le relevé de notes. Concerne les matières pour lesquelles il y a eu trop d'absences en TD ou pour lesquelles l'étudiant ne s'est pas présenté à l'examen.

Partiels

Évaluations de fin de semestre. Le plus souvent regroupées sur deux semaines. Rattrapages/2^e session: possibilité pour les étudiants d'être à nouveau évalués sur les unités d'enseignement qui n'auraient pas été validées lors de la première session des partiels (note inférieure à 10/20, y compris après les possibles compensations entre unités d'enseignement). La 2^e session est donc celle dite de «rattrapage» et se déroule en juin/juillet.

UE

Unité d'enseignement. Chaque semestre, les étudiants doivent valider des UE qui se composent d'une ou plusieurs matières. Il existe des unités d'enseignements fondamentaux: ce sont les matières à haut coefficient, les disciplines fortes du diplôme. Mais il faut aussi valider des unités d'enseignements complémentaires: méthodologie, culture générale, enseignements en option...

Semestre

L'année universitaire est divisée en deux semestres: de septembre à janvier, puis de février à juin. La fin du semestre est marquée par les examens (partiels).

À propos du fonctionnement de l'université**Directrice, directeur d'UFR**

Enseignant élu qui assume les fonctions de directeur de faculté ou d'UFR. Le terme de doyen n'est pas d'usage à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, on privilégie le terme de directeur d'UFR.

Enseignant-chercheur

Les enseignants-chercheurs – maîtres de conférences et professeurs des universités – ont la double mission d'assurer le développement de la recherche fondamentale et appliquée et de transmettre aux étudiants les connaissances qui en sont issues.

Les maîtres de conférences et les professeurs des universités sont des fonctionnaires titulaires nommés dans un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche.

Enseignant référent

Enseignant particulièrement chargé du suivi des étudiants en licence. Il contribue à faciliter l'intégration des nouveaux entrants et accompagne les étudiants dans la définition ou la redéfinition de leur projet d'études. Il peut également s'occuper de l'organisation du tutorat.

À propos des scolarités

UFR

Unité de formation et de recherche (parfois appelée École), dirigé par un directeur ou une directrice. C'est une unité de formation et de recherche (parfois appelée École), dirigé par un directeur ou une directrice..

Conseil d'UFR

Composé de personnels enseignants, de personnels administratifs et d'étudiants élus, il définit pour les diplômés de l'UFR: le contenu pédagogique des cours dispensés et les modalités d'examen. Ainsi, il détermine les conditions d'étude des étudiants de l'UFR et prépare les partenariats avec les autres établissements.

Scol

Abréviation utilisée pour désigner les services de la scolarité. Ce sont des lieux de contact privilégiés entre les étudiants et l'université. Ils informent sur les inscriptions, les formations, les emplois du temps, organisent les examens, établissent et diffusent les résultats...

À propos des diplômes

Bonus

Les étudiants ont la possibilité d'obtenir des points supplémentaires en pratiquant des activités dites «à bonus», par exemple des activités culturelles, sportives, citoyennes. La liste des bonus possibles est propre à chaque licence. Les notes obtenues dans le cadre de ces activités sont affectées directement à la moyenne finale de chaque semestre; les points de bonus n'interviennent pas dans le calcul de la moyenne mais s'y ajoutent dans la limite d'une majoration maximale de 0,5/20.

Crédits/ECTS

European credits transfer system

Ces crédits reconnaissent la validation d'une unité d'enseignement (UE). Il est nécessaire, pour valider un semestre, de collecter un certain nombre d'ECTS. Chaque année d'étude correspond à 60 crédits, une licence équivaut à 180 crédits. Les ECTS facilitent les échanges universitaires du type Erasmus ou l'inscription dans des universités étrangères.

Cursus

Échelonnement des études conduisant à l'obtention d'un diplôme.

Cycle

L'enseignement supérieur est conçu en trois cycles: la licence constitue le premier, le master le deuxième, et le doctorat le troisième. C'est ce que l'on appelle le cursus LMD.

Candidature et réinscription

Une réinscription suppose une continuité dans la filière et le cursus d'étude. La candidature permet de postuler pour changer de parcours (par exemple, d'une L2 à une licence professionnelle), ou pour changer de cursus (par exemple, de la L3 au M1).

Doctorat

Diplôme de troisième cycle de l'enseignement supérieur. Il consiste en la rédaction d'une thèse qui doit, dans un domaine spécifique, apporter une contribution originale à la réflexion scientifique.

DU

Diplôme universitaire. Propre à chaque université, il ne rentre pas dans le cadre national du LMD. C'est le plus souvent une source de formation complémentaire sur une qualification spécifique.

BUT

Bachelor Universitaire de Technologie. Il s'obtient après trois années à l'IUT.

IUT

Institut universitaire de technologie. Il forme à l'obtention de DU, BUT et licences professionnelles. Les IUT sont rattachés à des universités, ils proposent des formations plus techniques (les licences demeurent plus théoriques) en deux ou trois ans.

N.B. : il n'y a pas d'IUT à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

LMD

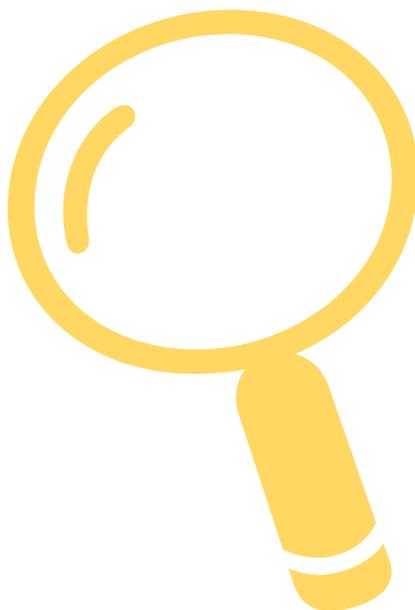
Le parcours licence-master-doctorat (LMD) unifie l'ensemble des cycles universitaires. Il est harmonisé au niveau européen. Dans le détail, la licence correspond à un Bac +3, le master à un Bac +5 et le doctorat à un Bac +8.

Mention

Associé au mot «licence», le terme désigne l'intitulé de la formation dans un domaine d'études. Ex.: licence mention histoire

Parcours de formation

Il est constitué d'une suite de semestres pédagogiques: 6 semestres pour la licence, 4 semestres pour le master.



À propos des services proposés aux étudiants

BAIP

Bureau d'aide à l'insertion professionnelle. Il permet de prendre connaissance des offres de stages, jobs étudiants et emplois, conseils et outils de méthode pour optimiser son CV et se préparer aux entretiens d'embauche: tout ce qui peut contribuer à se projeter dans sa vie professionnelle.

BU

Bibliothèque universitaire. On y trouve l'essentiel des ouvrages pour compléter les cours, préparer les devoirs ou TD, mais aussi des ressources multimédia. Les livres peuvent être consultés sur place, dans la salle de lecture et, pour la plupart d'entre eux, ils peuvent être empruntés. Les emprunts s'effectuent à l'aide de la carte d'étudiant.

Crous

Centre régional des œuvres universitaires et scolaires. Il s'agit d'une administration publique chargée du logement étudiant, de la restauration universitaire et de l'attribution des bourses d'enseignement supérieur.

ENT

Environnement numérique de travail. Il est mis à la disposition des étudiants et comprend un bureau virtuel (une messagerie, un lieu de stockage des données, un lieu de travail collaboratif en ligne...) et également l'accès à une plateforme pédagogique où sont déposés par les enseignants des cours et des ressources en ligne.

Erasmus

Programme d'échange universitaire européen qui permet aux étudiants d'aller suivre un ou deux semestres d'une licence ou d'un master à l'étranger.

IA

Inscription administrative. Permet la délivrance de la carte d'étudiant et donne le statut étudiant.

Notification conditionnelle et notification définitive de bourse

La notification conditionnelle permet de bénéficier de l'exonération du paiement des frais de scolarité. Elle est transmise par le Crous après la saisie du dossier social étudiant (DSE) et l'envoi des documents justificatifs. Elle doit être transmise au service de la Scolarité administrative lors de l'inscription administrative. La notification définitive est transmise par le Crous après réception du justificatif d'inscription administrative.

IP

Inscription pédagogique. Elle complète l'inscription administrative et valide le choix d'une discipline. Elle se fait généralement en ligne à chaque semestre sur la plateforme IPWeb.

RU/RestoU

Restaurant universitaire. Il propose des repas équilibrés à tarif étudiant. Il est généralement possible de régler avec la carte d'étudiant.

SCD

Service commun de la Documentation. Il gère les fonds documentaires de l'université et la BIU.

SCUIO

Service commun universitaire d'Information et d'Orientation. Ce service aide dans les démarches d'orientation, de formation, de stage... Le SCUIO et le BAIP font partie de la même direction, la direction Partenariat entreprises et Insertion professionnelle (DPEIP).

SSE

Service de Santé étudiante. Médecins, infirmiers, et des spécialistes pour accompagner les étudiants sur les questions de santé.



Calendrier universitaire

SEMESTRE 1

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS
1 L	1 M	1 S	1 L	1 J	1 D	1 D
2 M	2 J	2 D	2 M	2 V	2 L	2 L
3 M	3 V	3 L	3 M	3 S	3 M	3 M
4 J	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M	4 M
5 V	5 D	5 M	5 V	5 L	5 J	5 J
6 S	6 L	6 J	6 S	6 M	6 V	6 V
7 D	7 M	7 V	7 D	7 M	7 S	7 S
8 L	8 M	8 S	8 L	8 J	8 D	8 D
9 M	9 J	9 D	9 M	9 V	9 L	9 L
10 M	10 V	10 L	10 M	10 S	10 M	10 M
11 J	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M	11 M
12 V	12 D	12 M	12 V	12 L	12 J	12 J
13 S	13 L	13 J	13 S	13 M	13 V	13 V
14 D	14 M	14 V	14 D	14 M	14 S	14 S
15 L	15 M	15 S	15 L	15 J	15 D	15 D
16 M	16 J	16 D	16 M	16 V	16 L	16 L
17 M	17 V	17 L	17 M	17 S	17 M	17 M
18 J	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 M
19 V	19 D	19 M	19 V	19 L	19 J	19 J
20 S	20 L	20 J	20 S	20 M	20 V	20 V
21 D	21 M	21 V	21 D	21 M	21 S	21 S
22 L	22 M	22 S	22 L	22 J	22 D	22 D
23 M	23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23 L
24 M	24 V	24 L	24 M	24 S	24 M	24 M
25 J	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 M
26 V	26 D	26 M	26 V	26 L	26 J	26 J
27 S	27 L	27 J	27 S	27 M	27 V	27 V
28 D	28 M	28 V	28 D	28 M	28 S	28 S
29 L	29 M	29 S	29 L	29 J		29 D
30 M	30 J	30 D	30 M	30 V		30 L
	31 V		31 M	31 S		31 M

SEMESTRE 2

AVRIL		MAI		JUN		JUILLET	
1	M	1	V	1	L	1	M
2	J	2	S	2	M	2	J
3	V	3	D	3	M	3	V
4	S	4	L	4	J	4	S
5	D	5	M	5	V	5	D
6	L	6	M	6	S	6	L
7	M	7	J	7	D	7	M
8	M	8	V	8	L	8	M
9	J	9	S	9	M	9	J
10	V	10	D	10	M	10	V
11	S	11	L	11	J	11	S
12	D	12	M	12	V	12	D
13	L	13	M	13	S	13	L
14	M	14	J	14	D	14	M
15	M	15	V	15	L	15	M
16	J	16	S	16	M	16	J
17	V	17	D	17	M	17	V
18	S	18	L	18	J	18	S
19	D	19	M	19	V	19	D
20	L	20	M	20	S	20	L
21	M	21	J	21	D	21	M
22	M	22	V	22	L	22	M
23	J	23	S	23	M	23	J
24	V	24	D	24	M	24	V
25	S	25	L	25	J	25	S
26	D	26	M	26	V	26	D
27	L	27	M	27	S	27	L
28	M	28	J	28	D	28	M
29	M	29	V	29	L	29	M
30	J	30	S	30	M	30	J
		31	D			31	V

► [Retrouvez le calendrier universitaire 2025-2026 complet](#)



- Enseignements
- Vacances et jours fériés
- Examens
- Rattrapages
- Périodes sans cours
- Résultats

**Ce guide est une publication de
l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne**

Une publication du service commun universitaire d'Information et d'Orientation (DPEIP / SCUIO) avec la participation des départements de formation, des directions et des services de l'université.

Conception graphique

Olek Do

Photographies

Pascal Levy/Panthéon-Sorbonne

© Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,
juillet 2025





